

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers consolidés ci-joints pour l'exercice terminé le 31 mars 2018 et de toute l'information figurant dans ces états incombe à la direction du Service correctionnel du Canada (SCC). Ces états financiers consolidés ont été préparés par la direction selon les conventions comptables du gouvernement du Canada, qui sont fondées sur les normes comptables du secteur public du Canada.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information présentée dans ces états financiers consolidés. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du SCC. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des *Comptes publics du Canada* et figurant dans le *Rapport ministériel sur le résultat* du SCC concordent avec ces états financiers consolidés.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du SCC sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Une évaluation axée sur le risque du système de CIRF pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2018 a été réalisée conformément à la *Politique sur la gestion financière* du Conseil du Trésor, et les résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en annexe.

L'efficacité et le caractère adéquat du système de contrôle interne du SCC sont examinés par le personnel de l'audit interne, qui fait des vérifications périodiques de différents secteurs des activités du SCC, ainsi que par le comité ministériel de vérification, qui surveille les responsabilités de la direction au regard du maintien de systèmes de contrôle adéquats et de la qualité des rapports financiers, et qui recommande les états financiers consolidés au Commissaire.

Les états financiers consolidés du SCC n'ont pas fait l'objet d'un audit.

Original signé par

Anne Kelly, Commissaire
Ottawa, Canada
Le 28 août 2018

Original signé par Gregory Hall pour

Tony Matson,
Dirigeant principal des finances

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audité)

En date du 31 mars

(en milliers de dollars)

	2018	2017
Passifs		
Créditeurs et charges à payer (note 4)	522 729	263 231
Indemnités de vacances et congés compensatoires	56 312	52 339
Avantages sociaux futurs (note 5)	67 616	66 861
Fonds de fiducie des détenus (note 6)	17 299	18 899
Passif environnemental (note 7)	3 203	3 160
Revenus reportés (note 8)	1 909	1 517
Obligation de location pour les immobilisations corporelles (note 12)	-	96
<i>Total des passifs nets</i>	669 068	406 103
Actifs		
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	433 223	249 281
Débiteurs, avances et prêts (note 9)	91 093	129 624
Stocks destinés à la revente (note 10)	11 752	12 594
<i>Total des actifs financiers bruts</i>	536 068	391 499
Actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement		
Débiteurs, avances et prêts (note 9)	(1 251)	(185)
<i>Total des actifs financiers détenus pour le compte du gouvernement</i>	(1 251)	(185)
<i>Total des actifs financiers nets</i>	534 817	391 314
Dette nette de l'organisation	134 251	14 789
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	-	1
Stocks non destinés à la revente (note 10)	41 529	37 754
Immobilisations corporelles (note 11)	2 242 957	2 182 378
<i>Total des actifs non financiers</i>	2 284 486	2 220 133
Situation financière nette de l'organisation	2 150 235	2 205 344

Obligations contractuelles (note 13)

Passifs et actifs éventuels (note 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Original signé par

 Anne Kelly, Commissaire
 Ottawa, Canada
 Le 28 août 2018

Original signé par Gregory Hall pour

 Tony Matson,
 Dirigeant principal des finances

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIÈRE NETTE
DE L'ORGANISATION (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2018 Résultats prévus	2018	2017
Charges			
Garde	1 557 060	1 800 725	1 573 687
Interventions correctionnelles	507 452	542 988	461 900
Surveillance dans la collectivité	169 576	163 612	156 177
Services internes	338 428	348 072	309 345
Charges engagées pour le compte du gouvernement	-	(11)	(65)
<i>Total des charges</i>	2 572 516	2 855 386	2 501 044
Revenus			
Ventes de biens et de services	72 150	57 613	47 950
Revenus divers	4 054	3 832	2 750
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(4 054)	(3 832)	(2 750)
<i>Total des revenus</i>	72 150	57 613	47 950
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 500 366	2 797 773	2 453 094
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		2 388 868	2 376 486
Variation des montants à recevoir du Trésor		183 942	26 177
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 15a)		169 872	154 290
Transfert des paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages		(6)	(25)
Transfert d'immobilisations corporelles entre ministères (note 11)		-	924
Autres transferts d'actifs et de passifs (à) / provenant d'autres ministères (note 15c)		(12)	-
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		55 109	(104 758)
Situation financière nette de l'organisation – début de l'exercice		2 205 344	2 100 586
Situation financière nette de l'organisation – fin de l'exercice		2 150 235	2 205 344

Information sectorielle (note 16)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE DE L'ORGANISATION (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	2018	2017
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	55 109	(104 758)
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 11)	187 650	153 921
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	(121 058)	(129 264)
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(1 762)	(1 571)
Gain (perte) sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	394	(1 704)
Ajustements aux immobilisations corporelles (note 11)	(4 645)	(17 506)
Transfert d'immobilisations corporelles entre ministères	-	924
<i>Total de la variation due aux immobilisations corporelles</i>	60 579	4 800
Variation due aux stocks non destinés à la revente	3 775	(2 399)
Variation due aux charges payées d'avance	(1)	1
Diminution nette de la dette nette de l'organisation	119 462	(102 356)
Dette nette de l'organisation – début de l'exercice	14 789	117 145
Dette nette de l'organisation – fin de l'exercice	134 251	14 789

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en milliers de dollars)

	2018	2017
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 797 773	2 453 094
Éléments n'affectant pas l'encaisse		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	(121 058)	(129 264)
Gain (perte) net sur l'aliénation des immobilisations corporelles	394	(1 704)
Ajustements aux immobilisations corporelles (note 11)	(4 645)	(17 506)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 15a)	(169 872)	(154 290)
Transferts des paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages	6	25
Variations de l'état consolidé de la situation financière		
(Augmentation) des créditeurs et des charges à payer (note 4)	(259 498)	(33 197)
(Augmentation) des indemnités de vacances et congés compensatoires	(3 973)	(844)
(Augmentation) diminution des avantages sociaux futurs (note 5)	(755)	22 306
Diminution (augmentation) du Fonds de fiducie des détenus (note 6)	1 600	(663)
(Augmentation) des passifs environnementaux (note 7)	(43)	(1 572)
(Augmentation) des revenus reportés (note 8)	(392)	(1 296)
(Diminution) augmentation des débiteurs, avances et prêts (note 9)	(39 597)	90 680
(Diminution) augmentation des charges payées d'avance	(1)	1
Augmentation (diminution) des stocks	2 933	(1 653)
Transfert d'actifs à d'autre ministères (note 15 c))	12	-
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	2 202 884	2 224 117
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 11)	187 650	153 921
Produits de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(1 762)	(1 571)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	185 888	152 350
Activités de financement		
Diminution (augmentation) sur les obligations au titre d'immobilisations corporelles louées (note 12)	96	19
Encaisse utilisée pour les activités de financement	96	19
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	2 388 868	2 376 486

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Mandat et objectifs

Le cadre constitutionnel et législatif qui guide le Service correctionnel du Canada (SCC) a été établi par l'*Acte constitutionnel de 1982* ainsi que par la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* (LSCMLC).

Le but du système correctionnel fédéral, comme le définit la loi, est de contribuer au maintien d'une société juste, vivant en paix et en sécurité, d'une part, en assurant l'exécution des peines par des mesures de garde et de surveillance sécuritaires et humaines, et d'autre part, en aidant au moyen de programmes appropriés dans les pénitenciers ou dans la collectivité, à la réadaptation des délinquants et à leur réinsertion sociale à titre de citoyens respectueux des lois (*Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, article 3). Il s'acquitte de son mandat dans le cadre de quatre programmes principaux :

Garde : Ce programme contribue à la sécurité publique en répondant aux besoins quotidiens des délinquants, notamment à leurs besoins en matière de santé et de sécurité, d'alimentation, d'habillement, de services de santé mentale et de soins de santé physique. Il comprend en outre des mesures de sécurité en établissement, comme la répression des drogues, et des mesures de contrôle appropriées pour prévenir les incidents ;

Interventions correctionnelles : Ce programme contribue à la sécurité publique en répondant aux besoins quotidiens des délinquants, y compris la santé et la sécurité, la nourriture, les vêtements, les services de santé mentale et les soins de santé physiques. Il comprend également des mesures de sécurité au sein des institutions telles que l'interdiction des drogues et des pratiques de contrôle appropriées pour prévenir les incidents ;

Surveillance dans la collectivité : Ce programme contribue à la sécurité publique par l'administration des opérations communautaires, y compris la fourniture de possibilités d'hébergement, la mise en place de partenariats communautaires et la fourniture de services de santé communautaires, au besoin. La surveillance communautaire fournit la structure nécessaire pour aider les délinquants à se réinsérer avec succès et en toute sécurité dans la société ; et

Services internes : Les Services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme étant des services pour répondre aux besoins des programmes et/ou nécessitent de rencontrer des obligations générales d'une organisation. Ils font référence aux activités et aux ressources des 10 catégories de services distinctes qui soutiennent la prestation des programmes dans l'organisation indépendamment du modèle de prestation des services internes dans un département . Ces 10 catégories de services sont : services de gestion et de surveillance, services de communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services de la technologie de l'information, services de gestion des biens immobiliers, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux conventions comptables du SCC énoncé ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables du secteur public du Canada.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Autorisations parlementaires

Le SCC est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au SCC ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette de l'organisation et dans l'état consolidé de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans les sections « Charges » et « Revenus » de l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette de l'organisation correspondent aux montants déclarés dans l'état des résultats prospectif consolidé intégré au Plan Départemental 2017-2018.

b) Consolidation

Ces états financiers consolidés incluent les comptes du Fonds renouvelable CORCAN pour quoi le Commissionnaire est responsable. Les comptes du Fonds renouvelable CORCAN ont été consolidés avec ceux de l'organisation, et toutes les opérations et tous les soldes inter-organisationnels ont été éliminés.

c) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le SCC fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le SCC est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le SCC sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

d) Le montant à recevoir du Trésor (ou à lui verser)

Les sommes à recevoir ou à payer du Trésor découlent d'un écart temporaire à la fin de l'exercice entre le moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le SCC a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisations pour s'acquitter de ses passifs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)***e) Revenus***

- Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception à titre de recettes reportées. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées.
- Les fonds qui ont été reçus sont comptabilisés comme revenus reportés dans la mesure où le SCC a une obligation envers d'autres parties de fournir des biens, des services ou des actifs qui seront utilisés à une date future.
- Les autres revenus sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents ont eu lieu.
- Le SCC ne peut pas affecter les revenus non disponibles afin de s'acquitter de son passif. Le SCC s'attend à ce que le commissaire assure le contrôle comptable et il n'a aucune autorité en ce qui concerne l'utilisation des revenus non disponibles. Par conséquent, le SCC considère que les revenus non disponibles sont gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et qu'ils sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

f) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.
- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes pour les installations, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, les services juridiques et les indemnités des accidentés du travail sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.
- Les paiements de transfert sont enregistrés comme charges lorsque l'autorisation de paiement existe et que le bénéficiaire satisfait aux critères d'admissibilité ou aux droits établis pour le programme de paiements de transfert. En ce qui concerne les paiements de transfert ne faisant pas partie d'un programme existant, la charge est constatée lorsque le gouvernement annonce la décision d'effectuer un transfert ponctuel, dans la mesure où le Parlement a approuvé la loi habilitante ou l'autorisation de paiement avant que les états financiers ne soient achevés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

g) Avantages sociaux futurs

- Prestations de retraite : Les employés doivent participer au régime de retraite de la fonction publique, un régime à plusieurs employeurs administrés par le gouvernement du Canada. Les cotisations du SCC au régime sont passées en charges dans l'exercice de cours elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de la SCC du régime. La responsabilité de l'organisation relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en qualité de répondant du régime.
- Indemnités de départ : L'accumulation des indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour les groupes d'employés concernés. L'obligation restante pour les employés qui n'ont pas retiré leurs prestations est calculée à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ pour l'ensemble du gouvernement.

h) Débiteurs et prêts avec des entités externes

Les débiteurs et les prêts sont initialement comptabilisés au coût et sont ajustés pour refléter leurs conditions avantageuses. Les conditions avantageuses comprennent les cas où les prêts sont consentis à long terme, à faible taux d'intérêt ou sans intérêt. Les paiements de transfert qui sont remboursables sans conditions sont comptabilisés comme des prêts. Lorsque nécessaire, une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des débiteurs et des prêts à des montants qui correspondent approximativement à leur valeur de recouvrement nette.

i) Inventaires

- Les stocks détenus pour la revente comprennent les matières premières, les produits finis et les travaux en cours. Il appartient au Fonds renouvelable CORCAN et est évalué au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette. L'organisation prend des dispositions pour les stocks excédentaires et obsolètes.
- Les stocks non destinés à la revente sont constitués de matériaux et de fournitures détenus pour la livraison future du programme et sont évalués au coût. S'il n'y a plus de potentiel de service, les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

j) Immobilisation corporelles

Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000\$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les biens immeubles situés sur les réserves, telles que définies par la Loi sur les Indiens; des œuvres d'art, des collections de musées et les terres publiques auxquelles il est impossible d'attribuer un coût d'acquisition; et des actifs incorporels.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

k) Passif éventuel et actifs éventuels

Les passifs éventuels, incluant la provision pour garanties, est une obligation potentielle qui peut devenir une obligation réelle advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, une provision est comptabilisée et une charge est comptabilisée dans les autres charges. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou s'il est impossible d'établir une estimation raisonnable, l'éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

l) Passif environnementaux

Sites contaminés :

Un passif pour l'assainissement des sites contaminés est reconnu lorsque tous les critères suivants sont remplis: une norme environnementale existe, la contamination dépasse la norme environnementale, le SCC est directement responsable ou accepte la responsabilité, on s'attend à ce que les avantages économiques futurs soient abandonnés et une estimation raisonnable du montant peut être faite. Le passif reflète la meilleure estimation du SCC quant au montant requis pour remettre les sites en conformité avec la norme minimale actuelle pour son utilisation avant la contamination. Lorsque les flux de trésorerie futurs nécessaires pour régler ou éteindre un passif sont estimables, prévisibles et prévus sur des périodes futures prolongées, une technique de valeur actualisée est utilisée. Le taux d'actualisation utilisé reflète le coût d'emprunt du gouvernement, associé au nombre estimé d'années nécessaires pour terminer l'assainissement

Le passif comptabilisé est rajusté chaque année, au besoin, en fonction des rajustements de la valeur actuelle, de l'inflation, des nouvelles obligations, des variations des estimations de la direction et des coûts réels engagés.

S'il est impossible de déterminer la probabilité de la responsabilité du Gouvernement, un passif éventuel est divulgué dans les notes afférentes aux états financiers.

m) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers consolidés exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers consolidés et les notes complémentaires au 31 mars. Les estimations reposent sur des faits et des circonstances, l'historique la conjoncture économique générale et rend compte de la meilleure estimation du gouvernement concernant le montant connexe à la date des états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif éventuel, les passifs environnementaux, le passif au titre d'avantages sociaux futurs, la juste valeur des opérations non-monnaïres liées aux immobilisations corporelles louées et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les données réelles pourraient différer des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement, et les modifications nécessaires sont comptabilisées dans les états financiers consolidés de l'exercice au cours duquel elles sont connues.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

m) Incertitude relative à la mesure (suite)

Les passifs environnementaux décrits à la note 7 sont sujets à une incertitude de mesure en raison de l'évolution des technologies utilisées pour estimer les coûts de remise en état des sites contaminés, de l'utilisation des coûts estimatifs futurs et du fait que tous les sites n'ont pas eu une évaluation complète de l'ampleur et de la nature des mesures correctives. Les modifications apportées aux hypothèses sous-jacentes, le calendrier des dépenses, la technologie employée, les révisions des normes environnementales ou les modifications apportées aux exigences réglementaires pourraient entraîner des modifications importantes des passifs environnementaux comptabilisés.

n) Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés, autre que les opérations inter-entités, sont comptabilisés à la valeur d'échange.

Les opérations inter-entités sont des opérations entre les entités sous contrôle commun. Les opérations inter-entités, autres que les opérations de restructuration, sont comptabilisées sur une base brute et sont évalués à la valeur comptable, sauf pour ce qui suit :

- i. Les services à recouvrements de coûts sont comptabilisés à titre de revenus et de dépenses sur une base brute et mesurés à la valeur d'échange.
- ii. Certains services reçus gratuitement sont comptabilisés aux fins des états financiers ministériels à la valeur comptable

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires

Le SCC reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette de l'organisation et dans l'état consolidé de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées dans un exercice précédent, qui le sont pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. En conséquence, les résultats de fonctionnement nets du SCC diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisées

<i>(en milliers de dollars)</i>	2018	2017
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	2 797 773	2 453 094
<i>Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :</i>		
<i>Ajouter (déduire) :</i>		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 11)	(121 058)	(129 264)
Gain (perte) sur l'aliénation des immobilisations corporelles	394	(1 704)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 15a)	(169 872)	(154 290)
(Augmentation) diminution des indemnités de vacances et congés compensatoires	(3 973)	(844)
Diminution de l'obligation au titre des prestations de cessation d'emploi	-	371
Diminution des avantages sociaux futurs	(755)	22 306
(Augmentation) diminution des passifs environnementaux	(43)	(1 572)
Remboursement de dépenses d'exercices antérieurs	(5 305)	4 864
Autre	(75 249)	15 308
	(375 861)	(244 825)
<i>Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations</i>		
<i>Ajouter (déduire) :</i>		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 11)	187 650	153 921
Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées (note 11)	-	19
Paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages	6	25
(Diminution) augmentation des stocks	2 933	(1,653)
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(1)	1
Autre	15 612	2 223
	206 200	154 536
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	2 628 112	2 362 805

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires (suite)

b) Autorisations fournies et utilisées

<i>(en milliers de dollars)</i>	2018	2017
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	2 285 036	2 027 306
Crédit 5 – Dépenses en capital	247 857	230 192
Montants législatifs	214 975	214 179
	2 747 868	2 471 677
Moins :		
Autorisations disponibles pour les exercices ultérieurs	12 076	8 255
Autorisations non utilisées : fonctionnement	45 447	24 182
Autorisations non utilisées : capital	62 233	76 435
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	2 628 112	2 362 805

4. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente le détail des crédoiteurs et des charges à payer du SCC :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2018	2017
Comptes crédoiteurs – autres ministères et organismes gouvernementaux	33 633	21 918
Comptes crédoiteurs – parties externes	99 242	83 386
Total des crédoiteurs	132 875	105 304
Charges à payer	389 854	157 897
Total des crédoiteurs et des charges à payer	522 729	263 231

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

5. Avantages sociaux futurs

a) Prestations de retraite

Les employés du SCC participent au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à une pension, multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées en fonction de l'inflation.

Tant les employés que le SCC versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de la modification apportée à la *Loi sur la pension de la fonction publique* à la suite de la mise en œuvre des provisions liées au Plan d'action économique 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1^{er} janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2017-2018 s'élève à 143 100 milliers de dollars (148 296 milliers de dollars en 2016-2017). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,01 fois (1,12 fois en 2016-2017) les cotisations des employés et pour les membres du groupe 2, à environ 1,00 fois (1,08 fois en 2016-2017) les cotisations des employés.

La responsabilité du SCC relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, en sa qualité de répondant du régime.

b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employés étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2018, la majorité des règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivants :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2018	2017
Obligation au titre des prestations constituées – début de l'exercice	66 861	89 167
Charges pour l'exercice	3 655	(20 189)
Prestations versées pendant l'exercice	(2 900)	(2 117)
Obligation au titre des prestations constituées – fin de l'exercice	67 616	66 861

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

6. Fonds de fiducie des détenus

Conformément à l'article 111 du *Règlement sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, sont crédités à ce compte toute somme d'argent que le détenu a en sa possession au moment de son admission ou de sa réadmission ainsi que toute somme d'argent reçue par lui pendant son incarcération, y compris les dons en argent versés par un tiers, les paiements pour la participation à un programme, une rétribution touchée pour un emploi dans la collectivité pendant que le détenu bénéficie d'un placement à l'extérieur ou d'une mise en liberté sous condition, une rétribution touchée pour un emploi dans un établissement fourni par un tiers, une entreprise commerciale administrée par des détenus approuvée par le SCC, des objets d'artisanat ou un travail exécuté sur commande ainsi qu'un paiement, une indemnité ou un revenu versé par une source privée ou gouvernementale. Les retenues seront effectuées de ce compte notamment pour le remboursement de dettes envers l'État, les cotisations à la Caisse de bienfaisance des détenus, les dépenses de cantine, les appels téléphoniques, les paiements en vue d'aider à la réforme et à la réadaptation des détenus et tout autre paiement pour lequel le détenu est responsable.

<i>(en milliers de dollars)</i>	2018	2017
Solde d'ouverture	18 899	18 236
Montants reçus	39 309	41 827
Montants déboursés	(40 909)	(41 164)
Solde de fermeture	17 299	18 899

7. Passifs environnementaux

Assainissement des sites contaminés

Le gouvernement a élaboré une « *Approche fédérale en matière de lieux contaminés* » qui incorpore une démarche de gestion des sites contaminés fondée sur les risques. Selon cette démarche, le gouvernement a dressé l'inventaire des sites contaminés situés sur les terres fédérales qui ont été répertoriés, ce qui permet de les classer, de les gérer et de les enregistrer de manière cohérente. Cette démarche systématique aide à repérer les sites à haut risque afin d'affecter des ressources limitées aux sites qui présentent le risque le plus élevé pour l'environnement et la santé humaine.

Le SCC a relevé un total de 50 sites (52 sites en 2017) qui pourraient être contaminés et faire l'objet d'une évaluation, d'un assainissement et d'un suivi. Parmi ces derniers, le SCC a évalué 23 sites (21 en 2017) pour lesquels des mesures sont possibles et pour lesquels un passif de 1 875 milliers de dollars (1 402 milliers de dollars en 2017) a été comptabilisé. Cette estimation du passif a été déterminée après la réalisation de l'évaluation des sites et se fonde sur un examen des résultats de l'évaluation des sites par des entrepreneurs d'ingénierie/scientifiques et sur les solutions possibles d'assainissement proposées.

De plus, un modèle statistique se fondant sur une projection du nombre de sites qui passeront à l'étape des travaux d'assainissement et sur lequel le SCC applique les coûts courants et historiques est utilisé pour estimer le passif d'un groupe des sites non évalués. En conséquence, il existe 23 sites non évalués (24 sites en 2017) dont 14 sites (15 sites en 2017) devraient avoir un passif estimé de 1 328 milliers de dollars (1 758 milliers de dollars en 2017) a été enregistré basé sur ce modèle.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

7. Passifs environnementaux (suite)

La combinaison de ces deux estimations, totalisant 3 203 milliers de dollars (3 160 milliers de dollars en 2017), constitue la meilleure estimation de la direction concernant le coût nécessaire pour assainir les sites afin qu'ils respectent la norme minimale d'exploitation précédant leur contamination, en fonction de l'information connue à la date de préparation des états financiers.

Pour les 13 sites restants (16 sites en 2017), aucun passif pour assainissement n'a été reconnu. Certains de ces sites sont à différents stades d'essais et d'évaluations et si l'assainissement est nécessaire, un passif sera comptabilisé dès qu'une estimation raisonnable pourra être déterminée. Pour d'autres sites, le gouvernement ne prévoit pas renoncer à des avantages économiques futurs (il y a absence probable de toute incidence environnementale significative ou menace pour la santé humaine). Ces sites seront réexaminés et un passif pour assainissement sera comptabilisé si l'on prévoit renoncer à des avantages économiques futurs.

Le tableau suivant présente les montants estimatifs totaux de ces passifs par nature et par source et le total des dépenses futures non actualisées aux 31 mars 2018 et 31 mars 2017. Lorsque l'estimation du passif est fondée sur un besoin de trésorerie futur, le montant inclut en utilisant un taux de l'IPC prévu de 1,9% (2% en 2017). L'inflation est incluse dans le montant non actualisé

Le tableau suivant présente les montants totaux estimatifs de ce passif par nature et par source, en date du 31 mars 2018 et du 31 mars 2017.

NATURE ET SOURCE DU PASSIF						
Nature et source	2018			2017		
	Nombre de sites totaux	Nombre de sites avec un passif	Passif estimative et dépenses totales non actualisées estimatives (en millier de dollars)	Nombre de sites totaux	Nombre de sites avec un passif	Passif estimative et dépenses totales non actualisées estimatives (en millier de dollars)
Pratique liées au carburant ⁽¹⁾	23	14	1 312	20	14	1 521
Sites d'enfouissement ou lieux d'élimination des déchets ⁽²⁾	15	13	1 046	17	15	1 325
Autres ⁽³⁾	12	10	845	15	7	314
Totaux	50	37	3 203	52	36	3 160

(1) Contamination principalement associée au transport et stockage de carburant, p. ex. déversements accidentels liés à des réservoirs de stockage de carburant ou à d'anciennes méthodes de manipulation du carburant, p. ex. hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques et BTEX.

(2) Contamination associée à d'anciens sites d'enfouissement/de déchets ou à des écoulements de matériaux déposés dans un site d'enfouissement/de déchets, p. ex. métaux, hydrocarbures pétroliers, hydrocarbures aromatiques polycycliques, BTEX, autres contaminants organiques, etc.

(3) Contamination par d'autres sources, p. ex. utilisation de pesticides, d'herbicides, d'engrais sur des sites agricoles ; utilisation de BPC, les installations de formation en lutte contre les incendies, les champs de tir et installations de formation, etc.

(4) Comme la différence entre le passif estimatif et les dépenses totales estimatives non actualisées pour chaque exercice n'est pas matérielle pour le SCC, la technique de la valeur actualisée pour calculer la valeur actualisée de chaque site n'a pas été utilisée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

7. Passifs environnementaux (suite)

De plus, durant l'année, 8 sites (12 sites en 2017) ont été fermés car ils ont été soit corrigés ou évalués pour confirmer qu'ils ne rencontraient plus les critères pour enregistrer un passif pour site contaminé. Les efforts continus du SCC concernant l'évaluation des sites contaminés peuvent entraîner des éléments de passif environnemental supplémentaires.

8. Revenus reportés

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant de montants reçus de parties externes et réservés au financement des charges relatives à des projets de recherche spécifiques, ainsi que de montants correspondant à des droits versés avant la prestation des services connexes. Les revenus sont constatés dans la période où les charges sont engagées ou dans laquelle le service est exécuté. Le détail des opérations de ce compte va comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2018	2017
Solde d'ouverture	1 517	221
Montants reçus	17 706	41 562
Revenus constatés	(17 314)	(40 266)
Solde de fermeture	1 909	1 517

9. Débiteurs, avances et prêts

Le tableau suivant donne le détail des débiteurs, des avances et des prêts :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2018	2017
Débiteurs – autres ministères et organismes	38 108	73 392
Débiteurs – parties externes	48 910	52 839
Avances aux employés	4 453	3 866
Prêts aux libérés conditionnels et avances à des non-employés	57	24
	91 528	130 121
Provision pour créances douteuses sur les débiteurs externes et les prêts aux libérés conditionnels	(435)	(497)
Débiteurs et avances comptables bruts	91 093	129 624
Débiteurs détenus pour le compte du gouvernement	(1 251)	(185)
Total net des comptes débiteurs et des avances	89 842	129 439

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
(non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

10. Stocks

Le tableau ci-dessous présente le détail des stocks :

	2018	2017
<i>(en milliers de dollars)</i>		
Stocks destinés à la revente		
Matières premières	7 577	6 580
Travaux en cours	245	317
Produits finis	4 863	6 305
	12 665	13 202
Provision pour stocks périmés	(913)	(608)
Total des stocks destinés à la revente	11 752	12 594
Stocks non destinés à la revente		
Fournitures	22 763	18 447
Vêtements	9 849	10 220
Matériaux de construction	4 365	4 271
Services publics	1 847	1 959
Autre	2 705	2 857
Total des stocks non destinés à la revente	41 529	37 754
Total	53 281	50 348

Le coût des stocks utilisés constaté comme une charge à l'état consolidé des résultats et de la situation financière nette de l'organisation se chiffre à 119 343 milliers de dollars en 2017-2018 (130 348 milliers de dollars en 2016-2017).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

11. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégories d'immobilisations	Périodes d'amortissement
Bâtiments	25-40 ans
Travaux et infrastructure	20-25 ans
Matériel et outillage	3-10 ans
Logiciels et matériels informatiques	3-10 ans
Véhicules	5-10 ans
Améliorations locatives	Durée de vie de l'amélioration ou durée du bail, la plus courte de ces périodes étant retenue
Actif en vertu de contrats de location-acquisition	Durée de vie de l'amélioration ou durée du bail, la plus courte de ces périodes étant retenue

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

11. Immobilisations corporelles (Suite)

Catégories	Coût					Amortissement cumulé					Valeur comptable nette		
	Aliénations	Solde d'ouverture	Acquisitions	Ajustements (1)	Aliénations et radiations	Solde de fermeture	Solde d'ouverture	Amortissement	Ajustements (1)	Aliénations et radiations	Solde de fermeture	2018	2017
(en milliers de dollars)													
Terrain		14 546	-	-	-	14 546	-	-	-	-	-	14 546	14 546
Bâtiments		2 559 898	-	7 869	-	2 567 767	1 105 668	76 304	(288)	-	1 181 684	1 386 083	1 454 230
Travaux et Infrastructure		734 017	-	28 271	-	762 288	457 325	22 237	(872)	-	478 690	283 598	276 692
Matériel et outillage		127 026	3 594	109	(2 667)	128 062	87 485	5 893	(17)	(2 508)	90 853	37 209	39 540
Matériel et systèmes informatiques		82 569	-	10 585	(274)	92 880	65 893	6 115	(18)	(266)	71 724	21 156	16 677
Véhicules		74 244	12 580	226	(9 304)	77 746	42 442	6 818	145	(8 150)	41 255	36 491	31 802
Améliorations Locatives		50 342	-	5 386	(59)	55 669	25 336	3 679	1 257	(12)	30 260	25 409	25 006
Immobilisations corporelles louées		120	-	(120)	-	-	32	12	(44)	-	-	-	88
Actifs en construction		323 797	171 476	(56 808)	-	438 465	-	-	-	-	-	438 465	323 797
Total		3 966 559	187 650	(4 482)	(12 304)	4 137 423	1 784 181	121 058	163	(10 936)	1 894 466	2 242 957	2 182 378

(1) Les ajustements incluent les actifs en construction d'une valeur de 52 720 milliers de dollars (27 193 milliers de dollars en 2016-2017) qui ont été transférés à d'autres catégories d'immobilisations à la suite de l'achèvement des actifs, ainsi que les immobilisations corporelles transférées entre ministères

En avril 2012, le gouvernement du Canada a annoncé la fermeture de trois établissements (Pénitencier de Kingston, Centre régional de traitement de l'Ontario (CRTO) et l'Établissement Leclerc). Comme prévu, les fermetures ont eu lieu en septembre 2013. En septembre 2013, le Pénitencier de Kingston et le CRTO étaient fermés; ils resteront fermés et demeureront des immobilisations corporelles du SCC jusqu'à ce qu'une décision soit prise quant à leur utilisation future. La valeur comptable nette du Pénitencier de Kingston pour 2017-2018 est de 41 834 434 \$ (41 834 434 \$ en 2016-2017). La valeur comptable nette du CRTO pour 2016-2017 s'élève à 4 991 472 \$ (4 991 472 \$ en 2016-2017). Si un changement à la valeur comptable nette du Pénitencier de Kingston et du CRTO devient connu, une réduction de valeur sera inscrite à ce moment. L'Établissement Leclerc demeure une immobilisation corporelle du SCC; il a été loué dans le cadre d'un accord d'exploitation de longue durée avec le gouvernement du Québec.

Le SCC a également des bâtiments, des ouvrages et une infrastructure situés dans des réserves au sens de la *Loi sur les Indiens*, qui ne sont pas reconnus ci-dessus.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

12. Obligations au titre d'immobilisations corporelles louées

Le Fonds renouvelable du SCC (CORCAN) a conclu un contrat de location-acquisition visant la location d'un équipement d'une valeur de 0\$ en date du 31 mars 2018 (96 376\$ en 2016-2017). Les obligations contractuelles pour les exercices à venir s'établissent comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2018	2017
2019	-	27
2020	-	27
2021	-	32
Total des versements minimaux en vertu du contrat de location	-	113
Moins : Intérêts théoriques (8 %)	-	17
Total	-	96

13. Obligations contractuelles

De par leur nature, les activités du SCC peuvent donner lieu à des contrats et des obligations en vertu desquels l'organisation sera tenue d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années pour l'acquisition de biens ou services. Les principales obligations contractuelles pouvant faire l'objet d'une estimation raisonnable se résument comme suit :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024 et exercices ultérieurs	Total
<i>(en milliers de dollars)</i>							
Acquisition de biens et de services	199 603	25 161	14 228	9 382	100	-	248 474

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

14. Passif éventuel

a) Passifs éventuels

Réclamations & Litiges

Des réclamations ont été faites auprès du SCC dans le cours normal de ses activités. Certaines réclamations sont assorties d'un montant déterminé, et d'autres pas. Bien que le montant total de ces réclamations soit important, leur dénouement ne peut être déterminé. Le SCC a constaté une provision pour les réclamations et les litiges pour lesquels un paiement futur est probable et une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée.

b) Actifs éventuels

CSC pourrait présenter une réclamation dans le cadre de ses activités normales, ce qui pourrait donner lieu à un actif éventuel. Toutefois, il est connu qu'il n'y en avait aucun au 31 mars 2018.

15. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le SCC est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le SCC conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. Les apparentés incluent, entre autres, les personnes faisant partie des principaux dirigeants ou un membre de la famille proche de ces personnes et entités contrôlée en tout ou en partie par un membre des principaux dirigeants ou un membre de la proche famille de ces personnes.

Le ministère conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales.

Les transactions importantes suivantes ont eu lieu à une valeur différente de celle qui aurait été atteinte si les parties n'étaient pas apparentées :

a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes

Au cours de l'exercice, le SCC a reçu gratuitement des services de certains organismes de services communs relatifs aux locaux, aux services juridiques, aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et à l'indemnisation des accidentés du travail. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'État consolidé des résultats et de la situation financière nette de l'organisation :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2018	2017
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	146 334	130 039
Installations	18 138	18 333
Indemnisation des accidentés du travail	4 180	4 250
Services juridiques	1 220	1 668
Total	169 872	154 290

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

15. Opérations entre apparentés (Suite)

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité, l'efficacité et la rentabilité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Services publics et Approvisionnement Canada ainsi que les services de vérification offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'État consolidé des résultats et de la situation financière nette du SCC.

b) Autres transactions apparentées

<i>(en milliers de dollars)</i>	2018	2017
Créances – autres ministères et organismes	38 108	73 392
Créditeurs – autres ministères et organismes	33 633	21 918
Charges – autres ministères et organismes	291 358	291 009
Revenus – autres ministères et organismes	51 621	43 822

Les charges et les revenus inscrits à la section *b)* n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section *a)*.

c) Services communs fournis gratuitement à d'autres ministères

Durant l'exercice, le SCC a fourni gratuitement à d'autres ministères du (nom des services), dont la valeur s'établit à 12 milliers de dollars (0\$ en 2016-2017).

Au cours de l'exercice précédent, le SCC a reçu des immobilisations corporelles d'autres ministères pour un montant net de 924 milliers de dollars.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

16. Information sectorielle

La présentation des données sectorielles repose sur l'Architecture d'alignement des programmes de l'organisation. La présentation par secteur est fondée sur les conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau ci-après présente les charges engagées et les revenus générés dans le cadre des principales activités de programme, regroupés par principaux articles de dépenses et principaux types de revenus. Voici les résultats de chaque secteur pour la période à l'étude :

(en milliers de dollars)	2018				2017	
	Garde	Interventions correctionnelles	Surveillance dans la collectivité	Services internes	Total	Total
Paiements de transferts						
Organismes sans but lucratif	2 259	-	-	-	2 259	4 780
Total des paiements de transfert	2 259	-	-	-	2 259	4 780
Charges de fonctionnement						
Salaires et avantages sociaux des employés	1 292 236	421 466	25 752	256 785	1 996 239	1 720 035
Services professionnels et spécialisés	103 940	62 463	120 211	40 432	327 046	304 027
Services publics, fournitures et approvisionnements	125 238	852	3 064	4 151	133 305	146 099
Amortissement des immobilisations corporelles	119 905	1 153	-	-	121 058	129 264
Matériel et outillage	11 281	6 462	180	6 226	24 149	35 168
Paiement tenant lieu d'impôts	34 344	-	-	-	34 344	35 063
Réparation et entretien	28 884	230	687	612	30 413	29 268
Locations	1 165	1 676	4 319	17 586	24 746	22 015
Installations	-	-	8 860	9 277	18 137	18 334
Voyages	6 478	4 078	424	5 394	16 374	14 757
Coût des marchandises vendues	-	15 674	-	-	15 674	12 453
Domage et réclamation contre la Couronne	13 596	1	-	140	13 737	2 810
Paye des détenus	-	12 832	-	-	12 832	13 032
Réinstallation	2	31	-	5 004	5 037	4 833
Télécommunications	173	9	-	381	563	990
Gain (perte) net sur l'aliénation des immobilisations corporelles	(335)	-	-	(59)	(394)	1 704
Passifs environnementaux	43	-	-	-	43	1 572
Autres subventions et paiements	61 516	16 061	115	2 143	79 835	4 905
Total des charges de fonctionnement	1 798 466	542 988	163 612	348 072	2 853 138	2 496 329
Sous-total des charges	1 800 725	542 988	163 612	348 072	2 855 397	2 501 109
Charges engagées pour le compte du gouvernement	-	-	-	(11)	(11)	(65)
Total des charges	1 800 725	542 988	163 612	348 061	2 855 386	2 501 044
Revenus						
Ventes de biens et de services	-	57 613	-	-	57 613	47 950
Revenus divers	3 342	479	10	1	3 832	2 750
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	(3 342)	(479)	(10)	(1)	(3 832)	(2 750)
Total des revenus	-	57 613	-	-	57 613	47 950
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 800 725	485 375	163 612	348 061	2 797 773	2 453 094

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
(non audité)**

Pour l'exercice terminé le 31 mars

17. Information comparative

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DES SYSTÈMES DE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS POUR L'EXERCICE 2017-2018 ET DU PLAN D'ACTION DU SERVICE CORRECTIONNEL DU CANADA

1. INTRODUCTION

Le présent document fournit de l'information sommaire sur les mesures prises par le Service correctionnel du Canada (SCC) pour maintenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF), y compris des renseignements sur la gestion du contrôle interne, les résultats d'évaluation et les plans d'action connexes.

Des renseignements détaillés sur les pouvoirs du SCC, son mandat et ses activités de programme se trouvent dans le [Rapport sur les résultats ministériels](#) et le [Plan ministériel](#).

2. SYSTÈME MINISTÉRIEL DE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS

Le SCC reconnaît qu'il est important que la direction fournisse des messages clairs afin que les employés de l'ensemble de l'organisation comprennent les rôles et responsabilités qu'ils doivent assumer dans le maintien d'un système efficace de CIRF.

2.1 Gestion du contrôle interne

Le SCC a une structure de gouvernance et de reddition de comptes bien établie pour appuyer les efforts d'évaluation et de surveillance de son système de contrôle interne. Le *Cadre de gestion financière* du SCC décrit clairement les attentes, les exigences et les rôles et responsabilités liés aux contrôles internes.

Ce cadre, qui a été approuvé par le commissaire en septembre 2013, comprend les éléments suivants pour assurer une bonne gestion des ressources publiques et une reddition de comptes fiable sur le plan financier :

- Les principales attentes et exigences du commissaire à titre d'administrateur des comptes, du dirigeant principal des finances, des cadres supérieurs de l'organisation, des gestionnaires de l'organisation, des agents financiers et, de façon distincte, du Comité ministériel de vérification, pour assurer l'efficacité de la gestion financière, de la planification des investissements, de l'information et des rapports financiers, du contrôle interne et de la surveillance;
- Un code de valeurs et d'éthique;
- Le contexte d'une gestion financière et d'un contrôle interne adéquats à l'échelle de l'organisation, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) et aux politiques du Conseil du Trésor.

Le *Cadre de gestion financière* du SCC exige également du Commissaire qu'il discute, avec le Comité ministériel de vérification, des plans concernant l'évaluation fondée sur le risque ainsi que des résultats connexes concernant l'efficacité du système de CIRF du SCC.

ANNEXE À LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS (non audité)

2.2 Ententes de services relatives aux états financiers

Le SCC compte sur d'autres organisations pour le traitement de certaines transactions qui sont comptabilisées dans ses états financiers, comme suit:

- Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) est responsable de la gestion centralisée de la rémunération et de l'approvisionnement en biens et de services, selon la délégation des pouvoirs du SCC, et fournit les services d'installations;
- le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada fournit au SCC les renseignements nécessaires pour calculer diverses charges à payer et provisions, telle que la charge accumulée liée aux indemnités de départ;
- le Ministère de la Justice Canada fournit des services juridiques au SCC;
- Services partagés Canada fournit au SCC des services d'infrastructure de la technologie de l'information (TI) au SCC dans les domaines des centres de données et des services de réseaux.
- Le Centre des services de paye de la fonction publique fournit des services liés à la paye et à la rémunération pour le SCC.

3. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DU SCC AU COURS DE L'EXERCICE 2017-2018

Les principales conclusions et les rajustements importants requis découlant des activités d'évaluation de l'année en cours sont résumés ci-dessous.

Contrôles clés nouveaux ou modifiés de façon importante : Pendant l'année en cours, aucun contrôle clé n'a été modifié de façon importante nécessitant une réévaluation.

Programme de surveillance continue : Dans le cadre de son plan cyclique de surveillance continue, le ministère a procédé à la réévaluation de ses contrôles au niveau des processus opérationnels liés aux Immobilisations corporelles (autre que les biens immobiliers), voyages, passif éventuels, et des contrôles généraux de la technologie de l'information des systèmes reliés à Phénix. Dans la plupart des cas, les contrôles clés mis à l'essai se sont déroulés comme voulu, mais le SCC a identifié les possibilités d'amélioration suivantes :

Voyages

- La directive financière sur la vérification des comptes et les documents connexes précèdent la dernière version du Portail des Services de voyages partagés, HRG, et devrait être mise-à-jour. Cette mise-à-jour devrait inclure un processus uniforme pour documenter la vérification des comptes ainsi que des précisions assujetties la documentation de la section 32/initiation des dépenses. Un plan d'action de la direction a été élaboré en réponse aux recommandations par le responsable du processus.

Immobilisations corporelles (autres que les biens immobiliers)

- Le formulaire d'enregistrement des biens n'est pas complètement rempli et signé par le gardien. Un plan d'action de la direction a été élaboré en réponse aux recommandations par le responsable du processus.
- Un plan d'action de la direction a été élaboré en réponse aux recommandations par le responsable du processus.

- Les dispositions ne sont pas approuvées de façon consistante. Un plan d'action de la direction a été élaboré en réponse aux recommandations par le responsable du processus.
- La séparation des tâches dans le SIGFM devrait être améliorée. Un plan d'action de la direction a été élaboré en réponse aux recommandations par le responsable du processus.

4. PLAN D'ACTION DU SCC

4.1 Progrès réalisés au cours de l'exercice 2017-2018

En 2017-2018, le SCC a continué de mener ses activités de surveillance continue selon le plan cyclique de l'exercice précédent, comme il est indiqué dans le tableau suivant. Après une réévaluation des risques et des priorités, le SCC a reporté l'évaluation des contrôles dans les processus des Immobilisations corporelles et des autres dépenses de fonctionnement et comptes créditeurs.

Progrès au cours de l'exercice 2017-2018

Élément dans le plan d'action de l'exercice précédent	État en date du 31 mars 2018
Immobilisations corporelles (autres que les biens immobiliers)	La surveillance continue a été complétée et les mesures correctives sont en cours.
Salaires et avantages sociaux des employés	Discussions et mises-à-jour du processus.
Voyages	La surveillance continue a été complétée et les mesures correctives sont en cours.
Passif éventuels	La surveillance continue a été complétée; aucune mesure corrective n'est nécessaire.
Contrôles généraux de la technologie de l'information des systèmes reliés à Phénix	Charte d'audit et analyse de risque complétée.

ANNEXE À LA DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ENGLOBANT LE CONTRÔLE INTERNE EN MATIÈRE DE RAPPORTS FINANCIERS (non audité)

4.2 État et plan d'action pour le prochain exercice et les années subséquentes

Le plan cyclique de surveillance continue du SCC au cours des trois prochaines années, fondé sur une validation annuelle des processus et des contrôles à risque élevé et les rajustements connexes au plan de surveillance continue, s'il y a lieu, est présenté dans le tableau suivant.

Plan cyclique de surveillance continue

Secteurs de contrôle clés	Rotation de la surveillance continue ⁱ		
	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Contrôles à l'échelle de l'entité	✓		
Contrôles généraux de la TI	✓	✓	
Revenus et comptes débiteurs	✓		
Stocks	✓*		
Immobilisations corporelles	✓	✓	✓
Salaires et avantages sociaux des employés	✓*	✓	✓
Autres dépenses de fonctionnement et comptes créditeurs	✓	✓	✓
Fonds de fiducie des détenus		✓	
Clôture des états financiers et rapports	✓		✓

ⁱ La fréquence de la surveillance continue des principaux domaines de contrôle clés est axée sur le risque et peut survenir durant un cycle pluriannuel.

* Identifie une surveillance continue partielle. Le travail constituera une mises-à-jour du processus et de l'analyse de risque, ainsi qu'un suivi sur le statut des mesures correctives.